Bréhat murmure

La démocratie est, en profondeur, l'organisation de la diversité Edgar Morin

N°1 Novembre 2016

Pourquoi ce journal ?

Page 2

Les barrières à Bréhat
Notre Bilan Page 4

L'avenir de notre école
Page 5

Assiste-t-on à l'émergence d'une tradition verrière ?
Page 7

Et nos rubriques permanentes

La photo qui murmure
Murmure humour
Le portrait
Mots croisés
Nos informations

Directeur de publication : Henri Simon ; Coordinatrice : Danouchka Prigent
Impression : Onlineprinters.fr

POURQUOI CE JOURNAL ?

Par Henri Simon, conseiller municipal

Notre journal sera un journal d'opinion, participant au débat démocratique en se fondant sur une grande liberté d'expression.

Si vous lisez ces quelques lignes sur papier ou sur votre écran, vous serez en train de parcourir le n°1 d'un nouveau petit journal bréhatin : « Bréhat murmure ».
Un nouveau petit journal bréhatin ? Pourquoi un journal pour une si petite commune comme la nôtre ? Pourquoi ce nom bizarre « Bréhat murmure » ?
Je vais essayer de répondre à ces questions.

Pourquoi ce journal ; trois raisons guident sa création.
D'abord, comme vous le savez tous, il existe à Bréhat le journal de la commune : « Bréhat infos ». Il se veut d'information mais, comme tout journal de ce genre, il explicite surtout et justifie tout le temps la politique menée par la municipalité. Rien d'anormal à cela. Mais si la municipalité dispose une majorité forte et très cohérente au conseil municipal, celui-ci est plus divers. Il existe en son sein une opposition qui essaye, tant bien que mal, de se faire entendre. A plusieurs reprises, et encore au mois d'août dernier, j'ai demandé au maire et au premier adjoint de disposer, pour l'opposition, d'un encart dans « Bréhat infos » pour que nous puissions faire entendre notre différence.
Ce fut un refus net. Pour autant, la loi prévoit, mais seulement pour les communes de plus de 3500 habitants, une obligation de laisser l'opposition s'exprimer dans le journal municipal. Une telle obligation n'existe pas en dessous de ce seuil. Et ce qui est facultatif ne se fait donc pas à Bréhat. Le prétexte avancé est de dire que le journal communal ne diffuse que de l'information sans exprimer d'opinion. Ceci est juste faux.
Si on prend un seul exemple, dans le numéro 69 de « Bréhat infos », la municipalité essaye de nous démontrer que la réalisation du PLU, l'extension de l'assainissement collectif et les barrières installées cet été autour du bourg ont des points en commun et marquent l'adaptation de la commune à son nouvel environnement. Peut être ! Mais cela est bien une opinion, qui est discutable et qui peut être discutée.

Devant le refus réitéré de nous assurer un encart dans « Bréhat info » pour nous exprimer, l'opposition a donc décidé de créer le présent journal qui va nous permettre de diffuser notre opinion. C'est la première raison.

Ensuite, et c'est fondamental, « Bréhat murmure » n'est pas le journal de l'opposition. Il est bien plus que cela. C'est un journal d'opinion qui a la volonté d'alimenter le débat démocratique dans notre commune. Nous avons choisi, en sous-titre à notre canard, un mot d'Edgard Morin : *« La démocratie est, en profondeur, l'organisation de la diversité »*.
Nous voulons participer à l'organisation de cette diversité car la population de Bréhat est, justement, très diverse. Entre les bréhatins, les résidents à l'année, les résidents qui viennent très souvent et enfin les résidents secondaires qui profitent de leur maison une ou deux fois dans l'année, la diversité est patente. Mais cette diversité ne peut cacher un amour partagé pour notre ile. Pour autant, il faut que cette diversité puisse s'exprimer, afin de trouver ensemble les meilleures idées pour faire avancer notre commune sur le chemin d'un environnement protégé, d'une économie dynamique, d'une volonté solidaire ; enfin le souci de faire croître raisonnablement sa population pour qu'elle reste jeune et, ainsi, préserver le plus possible les services publics comme l'école ou la poste.
Notre journal va s'insérer dans le débat démocratique.

Enfin, pour que ce débat puisse avoir lieu, et c'est la dernière raison, nous avons décidé d'ouvrir notre journal à tous ceux qui ont envie de s'exprimer en leur laissant une grande liberté de ton et d'opinion. Le débat démocratique suppose la confrontation des idées. Toutes les opinions pourront s'exprimer dans nos colonnes. Chacun pourra dire ce qu'il pense, en évitant la veine polémique. Chaque habitant a forcément quelque chose à dire ; l'opposition au conseil municipal

aussi. Mais pour que la condition sinae qua non du débat démocratique soit remplie, tous doivent pouvoir s'exprimer, y compris ceux qui ne partagent pas nos options. De ce fait, ces colonnes seront ouvertes à M. le Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux de la majorité. Donc à vos plumes !
Ce qui nous importe c'est de donner la parole à ceux qui ont des idées, pour qu'elles puissent se confronter pour dégager les meilleures d'entre elles afin que notre ile ne s'endorme pas.
Voilà les trois raisons qui nous ont conduits à créer ce journal.

Mais pourquoi « Bréhat murmure » ?
Nous avons longtemps réfléchi. Puis ce nom s'est imposé à nous de lui-même. Comme dans toutes les communes, circulent à Bréhat, de nombreuses rumeurs. Si certaines sont fondées, d'autres le sont beaucoup moins jusqu'à la rumeur la plus fantaisiste. Ces petits potins se racontent derrière les murs ou entre les murs (et il y a beaucoup de murs à Bréhat). Ces rumeurs se murmurent, on se les souffle à l'oreille. « Bréhat murmure » ne colportera pas de rumeurs mais des idées. Ce journal murmurera les idées de chacun à chacun.
Concrètement, deux numéros par an paraitront. Mais si nous en avons la force nous essaierons de faire un numéro par trimestre.

Chaque numéro sera constitué de deux types de rubriques différentes.
Les rubriques qui changeront d'un numéro à l'autre et qui aborderont des questions d'actualité plus ou moins immédiates. Dans le présent numéro vous trouverez, bien sûr, le présent article, qui explique les raisons qui ont conduit à la naissance de ce journal. Vous trouverez aussi un bilan de la mise en place des barrières cet été. Nous aborderons également la question de l'avenir de l'école. Nous terminerons par une réflexion sur l'émergence possible d'une tradition verrière à Bréhat.
L'autre type de rubriques sera constitué par les rubriques permanentes. Nous ferons dans chaque numéro « le portrait » d'un ou plusieurs habitants de Bréhat. Juste pour apprendre à mieux se connaître.
Vous trouverez aussi, à chaque fois la rubrique « murmure humour » qui reprendra l'actualité sur le ton de l'humour. Ce sont les aventures imaginaires de Mme Le Turf. (Il faut parfois ne pas se prendre au sérieux). La rubrique, « vos murmures », qui n'est pas présente dans ce premier numéro, vous permettra de vous exprimer librement sur le sujet de votre choix. Une adresse mail est à votre disposition pour récupérer vos contributions (voir dernière page). Elles pourront être signées ou simplement dotées d'un pseudonyme ; A vous de voir. Enfin pour vous faire réfléchir, d'une part, une grille de mots croisés vous sera proposée. La grille du numéro 1 est consacrée au thème de la presse. D'autre part, « la photo qui murmure », une photo sera soumise à votre sagacité. Dites nous ce qu'elle évoque pour vous. La première « photo qui murmure » se trouve ci-dessous.

Nous espérons que vous prendrez du plaisir à lire ce journal et nous attendons avec impatience vos réactions.

∞∞∞∞∞∞

La photo qui murmure

Cette photo est soumise à votre sagacité.
Qu'évoque-t-elle pour vous ?
A-t-elle un sens pour vous ?
Faites nous part de vos remarques.

Les barrières à Bréhat
Notre bilan

Par Danouchka Prigent et Henri Simon, conseillers municipaux

Un bilan qui parait, a première vue, positif mais qui est couteux financièrement directement et indirectement alors qu'il existe un système gratuit tout aussi efficace.

Reconnaissons-le, il est bien agréable de se balader sur la place du bourg sans bruit de moteur, sans être dérangé par les tracteurs. C'est le gros avantage de la mise en place des barrières par la municipalité. Mais il faut constater aussi que, pour les vélos, les choses sont un peu différentes. Il est vrai que la plupart des cyclistes ont respecté l'interdiction ; pas tous, loin s'en faut. De nombreux jeunes et moins jeunes n'ont, semble-t-il pas bien compris ou voulu comprendre l'interdiction qui leur a été faite de ne pas rouler dans le bourg pendant l'été.
Qui les a sanctionnés ? Personne !

Voilà bien la limite du système. Les barrières ne suffisent pas lorsque l'on a affaire à des récalcitrants. Il faut que quelqu'un puisse les sanctionner.
De plus nous trouvons que les barrières sont un système coûteux directement ou indirectement et qui aurait pu être remplacé par un autre système à coût zéro.

Un système coûteux :

Directement déjà : l'achat des barrières, leur mise en place et leur entretien (elles ont été assez rapidement dégradées). Pour satisfaire les commerçants de produits frais et les restaurateurs, il fallait bien trouver une solution. La municipalité a donc investi dans des chambres froides. L'ensemble des ces investissements et leur entretien coûte plusieurs dizaines de milliers d'euros.
Mais cette affaire a eu un coût indirect, bien plus insidieux : l'inutilisation des chambres froides après la période d'installation des barrières, la gêne occasionnée par les livraisons tardives pour la tranquillité des habitants, la fatigue des employés et l'organisation des commerçants ; l'impossibilité pour le tax-ile de desservir le centre du bourg (alors qu'il s'agit d'un service public et que la société a investi pour assurer le transport, dans de bonnes conditions, des personnes handicapées), les difficultés de passer les barrières en période de grosse affluence et d'accéder normalement à la poste. Tout cela est impossible à chiffrer.
Alors bien sûr on nous a dit que la sécurité n'a pas de prix. Nous sommes d'accord mais à condition qu'il n'existe pas une autre façon de faire, tout aussi efficace. Et celle-ci existe.

Un autre système était possible :

Il existe depuis longtemps un arrêté du maire qui interdit aux tracteurs et aux cyclistes de passer par le bourg en été. Il n'était pas respecté. Pourquoi ? Tout simplement car non sanctionné.
A l'université un étudiant de première année de droit apprend qu'une règle de droit pour qu'elle soit respectée doit être sanctionnée.
Eh bien il fallait sanctionner l'arrêté du maire. D'une part, faire de la pédagogie, expliquer et encore expliquer ; Organiser une ou plusieurs réunions avant la saison pour en parler, pour se concerter, pour convaincre.
D'autre part, les récalcitrants doivent être verbalisés systématiquement. Le policier municipal et les gendarmes, à qui on dit ce qui doit être fait, sont là pour cela.
Voilà le système qu'il fallait adopter. Aucun coût et tout aussi efficace. Il parait que cela n'a jamais été fait. C'est bien dommage.
Peut être que l'année prochaine la municipalité adoptera ce système.
Malheureusement nous avons des doutes !

L’avenir de notre école

Par Gaby Cojean Prigent

L’avenir de notre de notre école n’est pas assuré. Seule une politique favorable en matière de logement pour accueillir de nouvelles familles peut aider à la maintenir

Lorsque je me suis posé la question du choix du sujet de mon premier article de notre journal, nous sommes fin juillet. Ce n'est pas le passage incessant des visiteurs à la journée, ni même l’histoire des barrières qui me viennent à l'esprit.
Non, ce qui me questionne le plus, c'est l'avenir de notre école. Combien seront-ils, nos petits Bréhatins, le jour de la rentrée ? Il y aura t-il encore une école à Bréhat, pour combien de temps ?
Cette année en septembre ils ont été 5 à partir en 6ème au collège à Paimpol, et nous les félicitons, car dans l'ensemble les petits insulaires ont de bons résultats. Cela sans doute grâce à un enseignement privilégié. L'an prochain ils seront 7 à partir sur le continent. Ce qui fait 12 enfants en 2 ans, nous ne pouvons pas imaginer avoir 12 nouveaux enfants d'ici la rentrée 2017.
Même si nous avons tous été agréablement surpris de voir de nouvelles familles en septembre s'installer sur l'île. Elles ont permis d'avoir un effectif stable à la rentrée. (Voir tableau des effectifs) Mais la bonne surprise fut pour moi de courte durée lorsque j'ai su que ces 3 nouvelles familles sont toutes logées à titre provisoire !
En février une famille de 3 enfants va se retrouver sans logement, une de 2 enfants en avril et une de 4 enfants en juin. Cette situation de pénurie de logement sur l’île est le résultat de l'inflation sans limite du prix des maisons, et aussi d'un manque d'anticipation de la part de la municipalité sur les travaux de rénovation ou construction de nouveaux logements communaux ou HLM.
On sait tous l'importance de garder deux instituteurs, pour cela l'effectif doit être de 27. D’ailleurs l'an dernier avait été évoqué par la circonscription de Paimpol, le fait de délocaliser le cycle 3 (CM1-CM2) sur Ploubazlanec. Idée, que nous parents de petits insulaires n'aurions pu imaginer. En échangeant avec les instituteurs actuels et plus anciens, nous nous sommes aperçu que vers 1987 il n'y avait plus que 22 élèves et qu’une classe avait été fermée, puis en 1992 l'école de Kérano a retrouvé ses 2 classes. (Voir le graphique ci-dessous). Aujourd'hui la politique de l'éducation nationale n'est plus du tout la même et les réouvertures de classes sont très rares.

Nombre d’élèves sur les vingt dernières années

Source : Académie de Rennes

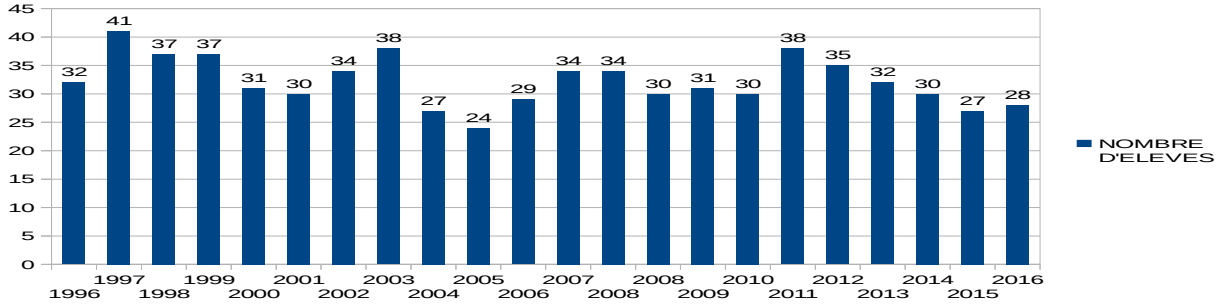

C'est aujourd'hui, avec l'étude du plan local d'urbanisme, (nous y reviendrons) qu'il faut prendre tous ces critères en compte. La dernière tranche de construction des 4 pavillons HLM, au « chemin vert » est la preuve que ce type de logement est indispensable à une vie insulaire à l'année, et se confond dans le paysage. Je suis entièrement d'accord avec le fait qu'il ne faut pas dénaturer ce site, mais il reste quelques parcelles discrètes sur lesquelles des constructions raisonnées ne choqueraient personne.

L'équilibre est fragile chacun doit se rendre compte de l'importance de garder notre école primaire, c'est un des maillons forts d'une petite commune rurale (comme la Poste).
Enfin si nous voulons continuer à être fiers de notre petite école, rendons la plus accessible aux personnes à mobilité réduites et aux petites jambes des enfants de maternelle. Cela fait plus de 4 ans que la demande d'une pente douce à la sortie des classes a été faite à la mairie afin d'éviter les chutes dans les grandes marches de granit.

∞∞∞∞∞∞

MURMURE HUMOUR

Les aventures imaginaires de Mme Le Turf, habitante de Bréhat

Tout est imaginaire – Enfin peut être !

Mme Le Turf devant l'escalier de la Mairie. Elle monte les marches de la Mairie, frappe et entre.
- Madame ? demande la conseillère municipale présente par hasard.
- Ce serait pour le journal de la Mairie – vous savez bien, celui qui est dans les boites aux lettres et qui raconte les conseils.
- Quels conseils ?
- Ben… les conseils municipaux, tout çà.
- Vous avez fait la demande ? Quel nom ?
- Le Turf.
La conseillère regarde la liste de demandes pour « Bréhat Infos ».
- Mais vous y êtes bien inscrite pourtant. Vous ne le recevez pas ? Voilà le dernier.
- Ah oui, celui là je l'ai.
- Alors je ne comprends rien, Madame.
- Mes voisins en ont reçu un autre. Sur la couverture il y a des murs.
- Des murs, quels murs ?
- Des murs, en pierre, avec la mer, au fond.
- Le nom du journal ?
- « Murmures. »
- Question de murs, encore ! Vous faites erreur, allez voir le marchand de journaux, place du Bourg.
- On m'a dit que c'était là, à la Mairie, on m'a dit que c'était un journal « Murmures » avec des murs sur la couverture.
- Encore ! Et à l'intérieur, toujours des murs, sans doute !
- Non ! Des voix qu'on n'entend pas, qu'on n'entend jamais.
- Je n'y comprends rien ! Que voulez vous dire, des histoires de fantômes ?
- Non ! Les voix du conseil qu'on n'entend pas, ce qu'ils pensent les autres, ceux de l'opposition.
- Quel rapport avec les murs ?
- Aucun. C'est juste que ça s'appelle « Murmures », et comme mes voisines, elles l'ont, je voudrais bien l'avoir aussi. Et aussi pour mon gars, qui est à Pleubian maintenant, il veut tout savoir sur ce qui se dit an Conseil.
Soupirs.
- Je ne peux pas vous répondre, Madame. Regardez votre boite, ou parlez-en à la factrice. Moi j'ai du travail.
Soupirs,
- Ah ! On n'est pas aidé…..

Assiste-t-on à l'émergence d'une tradition verrière à Bréhat ?

Une tradition verrière à Bréhat ? Il est trop tôt pour le dire, mais cela en prend le chemin

Pour ceux qui s'en souviennent, en 1994, la Citadelle n'avait pas belle allure. Un bâtiment en piteux état, un amas insalubre de pierres. Puis est arrivé Yves Neumager, chef d'entreprise en reconversion. Il cherchait à développer une nouvelle activité d'artisanat d'art. Un artisanat n'ayant pas de passé historique en Bretagne. Son choix s'est porté sur le travail du verre et il a créee un atelier de soufflage du verre. La mise en place fut difficile. Mais le soutien du conseil départemental des Cotes d'Armor fut décisif. L'Europe, l'Etat, la Région et bien sûr la commune y ont participé, chacun dans sa compétence. L'aide technique du centre européen de recherche et de formation aux arts verriers (CERFAV) de Vannes-le-Châtel fut également déterminante. L'inauguration des Verreries de Bréhat eut lieu fin 1998. Depuis lors cette entreprise s'est considérablement développée en acquérant une réputation nationale, voire internationale. Peu à peu l'activité des Verreries est reprise par Stéphane, le fils de Yves Neumager. Les Verreries ont accueilli de nombreux apprentis. Et des verriers, qui y ont travaillé, ont essaimé en peu partout en Bretagne : 2 à Paimpol, 2 à Belle Ile, un à Locronan et une … à Bréhat. Cette émulation a intéressé et interpellé des bréhatins. L'une d'entre eux, Maëlle Le Roland, y est donc devenue apprentie. Après sa formation, elle a créé une entreprise à Bréhat de filage de verre « Just Glass It » (voir ci-dessous), une petite pousse des verreries. Peut être y aura-t-il à l'avenir d'autres pousses ? Nul ne le sait pour l'instant. Mais on sent bien qu'émerge, petit à petit, une tradition verrière à Bréhat. Notre ile est connue pour son site géographique mais aussi grâce aux Verreries.

Dans quelque mois le conseil municipal devra se saisir du renouvellement du bail qui lie notre commune aux Verreries pour l'utilisation de la Citadelle. Le contrat actuel se termine le 31 décembre 2017. En décembre 1998, dans le « Bréhat info » n°30 (numéro spécial consacré à la Citadelle), notre commune était fière de cette réalisation. Nous espérons qu'elle le restera pour poursuivre l'aventure dans les meilleures conditions après 2017.

Notre portrait : Maëlle et Colin

Maëlle 27 ans, bréhatine, et Colin 29 ans, c'est une histoire d'amour autour du verre. Ils se sont rencontrés au lycée. Puis se sont perdu de vue pour faire leur formation professionnelle : elle souffleuse de verre, formée aux Verreries, lui architecte. Ils se sont retrouvés autour du verre. Il a été charmé par sa compagne et son métier. En 2015, ils se sont lancés dans la création d'un atelier de filage de verre à Nantes. Mais le projet était mal abouti et n'a pas donné les résultats escomptés. Un soir, sur une terrasse, Colin a proposé à Maëlle de faire l'expérience à Bréhat. Elle était ravie car elle ne lui aurait jamais demandé. Depuis mars 2016, l'atelier à Bréhat est en place : « Just Glass It ». Des bijoux, grands et petits, des objets en verre, une activité qui est pour l'instant très saisonnière. Mais leur idée est d'organiser une fabrication à l'année, en vendant leurs œuvres dans leur magasin, mais aussi sur internet. Le site est : **http://justglassit.alittlemarket.com**.

Une activité à l'année devrait conduire à engager un salarié. Une petite pousse issue des verreries se développe. Mais leur projet n'est pas uniquement professionnel. Ils souhaitent créer une petite famille sur l'ile. Installer une activité économique à l'année en fondant un nouveau foyer, voilà qui redonne un peu de souffle à notre belle commune. Bravo à eux !

Les Mots croisés

Par Fred

Thème : La presse

Cette grille a une particularité, à vous de la découvrir

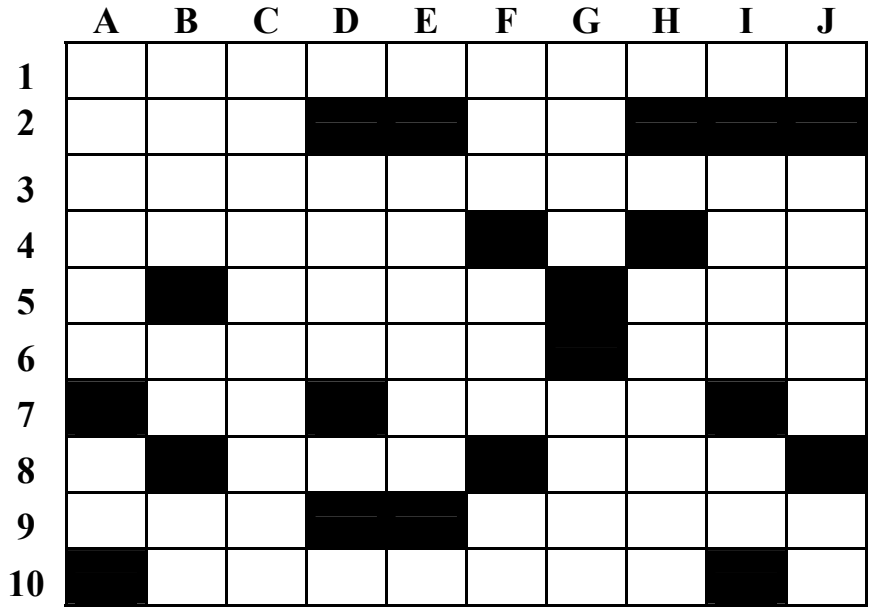

Solution dans le numéro 2

Horizontalement

1. Cette grille y est passée. **2-** Au cœur de la flûte - Qualité du silence. **3.** Parution régulière. **4.** Chef de bêtes - Successeur du microsillon. **5.** Céréale, parfois perlée - Lettre. **6.** Type pneumatique – Avare. **7.** Dans la gamme – Multitude. **8.** Morphème subordonnant. **9.** Sigle ou acronyme - Enumération. **10.** Interdiction.

Verticalement

A. Sa moitié n'est jamais un entier - Fleuve italien. **B.** Donc pas à autrui - Plus fort que le roi - Non communiqué. **C-** Mensuel par exemple. **D.** Institut européen des relations internationales. **E.** Foie ou journal. **F.** Anglais des années 60 - Choisi – Compulsé. **G.** Irlande - Evêque sectaire au Brésil (prénom). **H.** Quotidien. **I.** Université américaine - Modèle automobile d'outre-Rhin. **J.** Entrée en matière - Esperluette

Trois familles ayant des enfants (4, 3 et 2 enfants) et travaillant sur l'île viennent de s'installer, ce qui représente une très bonne nouvelle pour les effectifs de l'école et pour le dynamisme de l'île. Cependant, toutes ont trouvé un logement à court terme et cherchent activement une location pérenne à l'année. Sans logement permanent, elles risquent de repartir. N'hésitez pas à contacter l'association **« Bréhat vit »**, qui se propose de faire le lien entre d'éventuels propriétaires et nos nouvelles familles. L'association est également en contact avec deux autres familles susceptibles de s'installer, encore une fois sous réserve de trouver une location à l'année. Pour contacter l'association « Bréhat vit » : **mgalant@wanadoo.fr**

L'association « Bréhat vit » vous remercie des propositions que vous ferez.

Nos informations

Ce journal est le fruit d'un travail bénévole. Il est ouvert à tous ceux qui ont envie de s'exprimer. Envoyez-nous vos contributions à : **info@brehatmurmure.bzh**
Vous pouvez aussi nous écrire à :

Bréhatmurmure
chez Danouchka Prigent,
Le Bourg 22870 Ile de Bréhat

Vous retrouverez toutes les informations sur notre site : **www.brehatmurmure.bzh**

Le financement de ce journal est à notre charge. Nous ne touchons aucune subvention de la mairie. Toutes vos contributions financières ou matérielles, si petites soient-elles, seront les bienvenues.